

Rapport annuel 2024



Éditorial

Nous restons fort·e·s.

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est une année marquante pour les enfants en Suisse

En collaboration avec des partenariats solides, nous avons lancé en 2024 la campagne de sensibilisation « Ensemble contre les infractions sexuelles en ligne envers les enfants et les adolescent·e·s ». Le message « Ce que tu partages en ligne, tu le partages avec tout le monde. Protège ce qui est important pour toi ! » a sensibilisé les jeunes et les parents au fait qu'aujourd'hui un visage clairement reconnaissable peut conduire à la sextorsion – chantage avec des images intimes – après utilisation de l'intelligence artificielle (IA). Protection de l'enfance Suisse a réagi ainsi à une réalité actuelle. D'ores et déjà, la moitié des demandes adressées à clickandstop.ch, le service de signalement en ligne contre la pédocriminalité, concernent la sextorsion. La violence sexuelle en ligne envers les enfants et les adolescent·e·s augmente très vite. Des enquêtes récentes montrent que plus de 50 % des enfants et des adolescent·e·s suisses sont victimes de harcèlement à caractère sexuel. Notre engagement à informer et à fournir des stratégies de protection à la population, ainsi que la revendication de conditions-cadres protectrices auprès des milieux politiques et du secteur de la tech sont des pièces importantes du puzzle pour une protection globale des enfants dans le monde numérique.

La violence dans l'éducation a constitué un autre thème central cette année. Avec le réseau national « Éducation non violente », nous nous engageons pour l'inscription dans la loi et la mise en œuvre professionnelle de l'éducation sans violence. Sont comprises aussi bien la violence physique que la violence psychologique. Elle ne laisse pas de trace visible mais peut affecter durablement la vie d'un enfant. Informer les gens à ce sujet et les sensibiliser est une étape déterminante pour permettre à tous les enfants de grandir dans un environnement sûr et aimant.

Mais la protection ne s'arrête pas à la famille. Les enfants ont également besoin d'espaces physiques et numériques sécurisés dans les écoles, les structures de loisirs et les organisations. C'est pourquoi nous nous engageons à promouvoir une culture de la vigilance et de l'attention dans tous les domaines de la vie grâce à des concepts de protection ciblés.

Les enfants ne peuvent pas se protéger seule·s et ont besoin d'adultes qui assument leurs responsabilités. Merci pour votre soutien, votre engagement et votre précieuse collaboration. Ensemble, nous assurons un développement sûr et sain des enfants en Suisse.



Yvonne Feri
Présidente du conseil
de fondation, ancienne
conseillère nationale



Regula Bernhard Hug
Directrice

Protection de l'enfance Suisse est efficace! Notre engagement en faveur de la protection des enfants en Suisse est visible et notre voix pour les enfants est entendue. Nous nous mobilisons pour la protection dans le monde numérique et l'éducation sans violence ainsi que pour créer des espaces sûrs pour les enfants.

200

fois, Protection de l'enfance Suisse a placé les intérêts des enfants au premier plan de la politique suisse. Protection de l'enfance Suisse a présenté à la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider les campagnes sur l'éducation sans violence et les infractions sexuelles en ligne. Les membres de la Commission des affaires juridiques du Conseil national ont entendu Protection de l'enfance Suisse et ses arguments en faveur de l'adoption du projet de loi visant à inscrire l'éducation sans violence dans le Code civil suisse (CC). Un échange régulier a eu lieu avec près de la moitié des directions cantonales des affaires sociales et leurs membres du Conseil exécutif.

Dans nos recommandations au Parlement sur les objets examinés lors des sessions et dans six prises de position, nous avons toujours mis l'accent sur la protection des enfants. Nous le réaffirmons avec le lobbying et le dialogue avec les responsables politiques.

21 000

enfants et adolescent·e·s ont participé au programme « Mon corps est à moi! ». Les enfants et les adolescent·e·s y apprennent à se protéger de la violence sexuelle dans la vie quotidienne. Quelque 200 communautés scolaires proposent le programme de prévention. 130 nouveaux animateur·trice·s et multiplicateur·trice·s guident les enfants et les adolescent·e·s à travers les parcours, du jardin d'enfants au secondaire.

4,3 millions

de personnes ont pris connaissance dans les médias de toute la Suisse de la campagne « Ensemble contre les infractions sexuelles en ligne envers les enfants et les adolescent·e·s ». De plus, nous avons été présents avec les thématiques de la protection de l'enfance dans plus de 200 articles de presse.

3910

signalements et questions ont été reçus par le service de signalement clickandstop.ch concernant la pédocriminalité sur Internet. Outre l'enseignement de stratégies de protection préventives, fedpol intervient pour bloquer et supprimer le matériel pédocriminel et, si nécessaire, lancer des enquêtes.

9 millions

de personnes ont regardé la vidéo de la campagne « Ce que tu partages en ligne, tu le partages avec tout le monde. Protège ce qui est important pour toi! »

1600

professionnel·le·s ont suivi une formation ou une conférence sur nos thèmes « Éducation sans violence », « Violence sexuelle » et « Concepts de protection et qualité dans la protection globale de l'enfance ».

51

associations professionnelles et spécialisées se sont rapprochées grâce à notre travail de mise en réseau, reliant ainsi les acteurs les plus importants de la protection de l'enfance. Représentant ECPAT Switzerland pour la Suisse, nous participons à des échanges internationaux pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde.



Près de 500 000 personnes utilisent notre site

Nous adaptons le contenu du site Internet aux besoins des parents et des titulaires de l'autorité parentale. Nous proposons également des services de soutien aux professionnel·le·s dans leur travail quotidien auprès des enfants et des adolescent·e·s. Les pages les plus visitées étaient celles concernant la procédure à suivre en cas de soupçon de mise en danger d'un enfant et les descriptions de cours de Parents Plus. Consultez, vous aussi, notre site Internet et trouvez des informations sur la protection des enfants.

www.protectionenfance.ch

Projet « Infractions sexuelles en ligne »

Protège ce qui est important pour toi!

Les enfants ont besoin d’une meilleure protection dans le monde numérique. C’est ce à quoi s’engage Protection de l’enfance Suisse.

La prévention numérique, cœur de cible

La prévention numérique, cœur de cible

En Suisse, 50 % des jeunes sont victimes de harcèlement sexuel en ligne et les signalements d’infractions sexuelles en ligne sont en constante augmentation. Entre avril 2023 et mars 2024, le service de signalement en ligne clickandstop.ch a reçu trois fois plus de signalements concernant des sites web à contenus pédocriminels que l’année précédente. Lors des entretiens de conseil, les demandes de renseignements concernant la sextorsion ont augmenté. Protection de l’enfance Suisse a réagi à la menace croissante de violence sexuelle en ligne et lancé une campagne de trois ans avec des organisations partenaires fortes. « Ce que tu partages en ligne, tu le partages avec tout le monde. Protège ce

« Un-e enfant ne peut se protéger seul-e de la violence sexuelle. Les parents ne peuvent pas non plus protéger seuls leurs enfants dans l’espace numérique. En tant que société, nous devons créer des espaces sûrs pour les enfants dans l’espace numérique. »

Tamara Parham
Responsable du domaine
Communication et partenariats

soutien aux enquêtes dans la lutte contre la criminalité informatique (NEDIK), ainsi qu’avec le soutien de Sunrise, Salt, APG|SGA, la Fondation Guido Fluri et d’autres partenaires. L’objectif est une tolérance zéro de la société envers le harcèlement sexuel et la violence dans l’espace numérique. L’intégration de la prévention dans le débat public et le renforcement de la mise en réseau avec les acteurs nationaux et internationaux ont constitué des réussites essentielles.

Une campagne couronnée de succès

L’un des objectifs était de sensibiliser aux dangers de l’espace numérique les parents et les titulaires de l’autorité parentale, le corps enseignant ainsi que les enfants. Des campagnes d’information ciblées ont permis de communiquer des stratégies de protection et de sensibiliser au pédopillage en ligne, à la sextorsion et aux risques liés au partage imprudent d’images. Dans le même temps, le service national de signalement clickandstop.ch a été étoffé pour permettre aux enfants et aux adolescent-e-s de signaler facilement des agressions et de recevoir du soutien. Chaque mois, plus de 300 signalements sont reçus via le formulaire du service de signalement clickandstop.ch qui transmet aux autorités pénales l’URL d’un site aux contenus pédocriminels.

Lobbying en faveur des enfants

Les enfants ont aussi besoin du soutien et de l’accompagnement de leurs parents et des titulaires de l’autorité parentale dans le monde numérique. Créer des conditions-cadres sûres pour les enfants et les adolescent-e-s dans le monde numérique est l’affaire de tout un chacun. Comblar les lacunes dans ce domaine est une tâche sociétale et nécessite des directives politiques qui obligent quiconque, y compris les opérateurs de plateformes, à agir. C’est pourquoi nous participons activement au processus législatif visant à imposer des règles plus strictes pour les plateformes en ligne et une plus forte régulation des contenus numériques. Protection de l’enfance Suisse soutient globalement la loi fédérale sur les plateformes de communication et les moteurs de recherche (LPCom) mais critique l’absence de mesures de protection contraignantes contre la violence sexuelle numérique à l’encontre des enfants. Les plateformes doivent être tenues de signaler les contenus illégaux, d’analyser les risques et de mettre en œuvre des mesures de protection. Un cadre légal complet est nécessaire pour protéger efficacement les enfants. La Suisse devrait harmoniser sa réglementation avec les normes de l’UE pour éviter les lacunes et responsabiliser les plateformes. Nous considérons positif le oui du Conseil national pour la « protection des droits en matière numérique ».



« Protège ce qui est important pour toi ! » Une fois les images partagées en ligne, on en perd le contrôle. C’est pourquoi nous nous engageons à ne pas montrer les enfants de face sur les photos.

Défis et perspectives

Malgré des progrès significatifs, des lacunes subsistent. Il n’existe pas de stratégie nationale de prévention ni de mesures coordonnées entre les acteurs privés et publics. Il faut aussi mettre davantage l’accent sur le rôle des parents en tant que responsables de la protection. Afin de mieux préserver les enfants victimes, nous avons créé une plateforme destinée aux parents sur le développement sexuel et la violence sexuelle numérique (voir encadré).

Au cours de l’année écoulée, nous sommes parvenus à créer une base forte pour améliorer durablement la protection des enfants. Les prochaines années seront cruciales pour mettre en place un système de protection global et efficace à partir de mesures isolées.



Handwritten signature of Tamara Parham.

Tamara Parham
Responsable du domaine
Communication et partenariats



Sur notre plateforme en ligne « Violence sexuelle numérique », les parents et les titulaires de l’autorité parentale en sauront plus sur le pédopillage en ligne et le cyberharcèlement, la sextorsion et le sexting. Nous expliquons en quoi cela consiste et montrons des stratégies de protection ou vous informons sur ce que vous pouvez faire si votre enfant y est confronté-e.

www.kinderschutz.ch/fr/themes/violence-sexuelle/developpement-sexuel-et-violences-sexuelles-numeriques

150

articles de presse ont repris le thème de la campagne et en ont parlé.

1908

signalements sur clickandstop.ch tout au long de la campagne.

Projet « Éducation sans violence »

Plus grande force grâce à des partenariats forts.

Protection de l'enfance Suisse continue de se mobiliser en faveur d'une éducation sans violence. Nous soutenons activement le processus d'inscription dans la loi au niveau politique avec une campagne nationale de sensibilisation et en réunissant des spécialistes pour accompagner les parents dans sa mise en œuvre.

Trop d'enfants subissent des violences dans leur éducation

La violence dans l'éducation est toujours très répandue en Suisse. Un enfant sur cinq subit régulièrement de la violence physique. L'inscription envisagée de l'éducation sans violence dans le CC sera un signal fort. Protection de l'enfance Suisse soutient ce changement par une campagne de sensibilisation et des offres concrètes de conseil et d'aide aux parents.

Protection de l'enfance Suisse est entendue

Le 13 septembre 2024, le Conseil fédéral a présenté son projet en vue de la mise en œuvre de la motion « Inscrire l'éducation sans violence dans le CC ». Protection de l'enfance Suisse a participé activement au processus de

consultation et salue le projet du Conseil fédéral. Elle dit clairement que toute violence – tant physique que psychologique – dans l'éducation ne peut se justifier. La Suisse suit ainsi les directives internationales déjà mises en œuvre dans plusieurs pays européens. Protection de l'enfance Suisse a pu présenter sa position à la Commission des affaires juridiques du Conseil national et convaincre les responsables politiques de l'urgence du projet de protection des enfants.

Accompagner parents et titulaires de l'autorité parentale

À la demande de Protection de l'enfance Suisse, l'Université de Fribourg a mené une enquête auprès des parents. Presque tous les parents interrogés sont favorables à une telle clarification de la législation. En plus de la modification de la loi, des mesures de sensibilisation sont prévues pour montrer aux parents et aux titulaires de l'autorité parentale des alternatives pour agir dans les situations éducatives difficiles. Il s'agit notamment de centres de conseil, d'offres de prévention et de formations pour les professionnel·le·s. Nous nous en félicitons et cela nous montre que notre engagement au cours des dernières années était juste et important, et l'est encore. Parents et titulaires de l'autorité parentale ont besoin de conseils et d'assistance. Avec Parents Plus, nous proposons une solution à nos demandes et des mesures de soutien telles que le petit monstre en peluche Emmo avec le livre d'images sur les émotions.

Est-ce de la violence psychologique ?

Avec notre campagne « Il y a toujours une alternative à la violence ! », nous attirons depuis sept ans l'attention sur les conséquences de la violence dans l'éducation et proposons des solutions alternatives aux situations familiales difficiles. La campagne « La violence psychologique peut détruire le monde des enfants » met en lumière la violence qui ne laisse pas de traces visibles – la violence par les mots ou par les actes. Nous demandons s'il s'agit de violence

« Depuis plus de 40 ans, nous nous engageons pour l'inscription dans la loi de l'éducation sans violence. Je suis d'autant plus heureux de pouvoir accompagner les dernières étapes de mise en œuvre au niveau politique. »

Niklaus Bieri

Responsable du domaine Politique et Affaires publiques

psychologique quand on dit à un enfant « ce que tu peux être décevant ». La violence psychologique est difficile à voir, mais a de graves conséquences. Elle accroît le risque de dépression, de troubles de l'attachement, de comportement agressif et d'anxiété sociale. Être témoin de violences domestiques entraîne aussi un stress et des tensions psychologiques considérables.

Conjuguer les forces

Nous avons réuni les associations et organisations professionnelles nationales les plus importantes et avons fondé avec elles le réseau national « Éducation non violente ». L'objectif du réseau est de démontrer l'importance de l'éducation sans violence. Il s'engage pour l'ancrage juridique et la mise en œuvre professionnelle de l'éducation sans violence en Suisse. Le réseau réunit tous les groupes professionnels et les expert·e·s qui travaillent avec et pour les enfants.

Avec ces partenariats forts, nous avons convaincu les responsables politiques de l'importance du projet du Conseil fédéral et avons élaboré la feuille d'information « La violence psychologique dans l'éducation » destinée aux professionnel·le·s. Le réseau a été présenté à la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et à divers représentant·e·s des autorités lors d'une invitation au Palais fédéral.

« Tu fais toujours tout de travers. »
Est-ce de la violence psychologique ?

La violence psychologique ne laisse pas de bleus, mais peut détruire à jamais le monde des enfants ! Un enfant sur cinq est régulièrement victime de violence psychologique.

Lorsque l'éducation sans violence sera inscrite dans la loi en 2025, Protection de l'enfance Suisse refermera un cercle ouvert à nos débuts il y a plus de 40 ans. Au cours de l'année écoulée, nous avons préparé le terrain à tous les niveaux – politique, public et dans les milieux spécialisés – afin d'accompagner le changement de paradigme après l'introduction (très probable) de la loi. Il s'agit d'une étape importante pour la protection des enfants en Suisse et nous nous réjouissons de ce succès.



Avec Emmo, nous donnons une voix aux enfants lorsqu'ils/elles ne trouvent pas la leur dans des situations difficiles.



Niklaus Bieri

Responsable du domaine Politique et Affaires publiques

5,6 millions

de fois, la campagne « La violence psychologique peut détruire le monde des enfants » a été vue sur les réseaux sociaux.

Chaque jour,
un Emmo donne la parole à un autre enfant.

Projet « Facteurs / Concepts de protection »

Concepts de protection et qualité dans la protection de l'enfance.

Près de la moitié des résident·e·s des maisons d'accueil pour femmes sont des enfants ayant besoin d'une protection spéciale et d'espaces sûrs pour les encourager et les protéger. À la demande de la Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein (DAO), nous développons un concept de protection global pour minimiser les risques et fournir un soutien adapté aux enfants. L'accent est mis sur la prévention, des structures claires et un suivi régulier.

Créer des espaces sûrs pour les enfants avec un concept de protection

Les femmes et leurs enfants se rendent dans une maison d'accueil pour femmes dans les situations d'urgence. Ces personnes y bénéficient d'un lieu sûr et d'un soutien. Les enfants ont besoin d'une protection supplémentaire dans un tel environnement. Il leur faut des espaces sûrs pour se protéger des violations des limites, des mises en danger et des abus. Pour y parvenir, nous élaborons un concept de protection pour les enfants victimes de violence dans ces mai-

sons d'accueil, sur mandat de la Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein (DAO) (durée du projet: janvier 2024 à mai 2026). L'objectif est de développer et de déployer un concept de protection global au niveau de l'organisation faîtière pour les différentes maisons d'accueil. Les risques dans le système seront soigneusement recensés et analysés afin d'identifier les zones problématiques potentielles, tout en dégagant les points centraux de la pratique actuelle. Le développement d'un concept de protection global au niveau

organisationnel constitue un élément important de l'assurance qualité. Sa mise en œuvre au niveau des maisons d'accueil permet d'avoir un cadre commun qui minimise les risques pour les enfants et favorise une culture de la vigilance.

Un concept de protection global comprend quatre éléments-clés:

- 1. Prévention :** identification des dangers potentiels, code de conduite clair, formation des équipes et information des enfants sur leurs droits.
- 2. Protection :** des structures et des responsabilités claires, des normes écrites pour gérer les transgressions des limites et des contrôles de sécurité concernant le personnel.
- 3. Réaction :** des processus définis pour la gestion des dossiers et des réclamations ainsi que la connaissance des droits et des obligations légales.
- 4. Suivi et évolution :** vérification et adaptation régulières du concept de protection pour garantir son efficacité.

Un concept de protection est une norme de qualité pour les organisations qui travaillent avec ou pour les enfants. Il est élaboré de manière individuelle et participative afin que les mesures de protection soient adaptées à l'organisation concernée. Nous élaborons par conséquent le concept de protection pour la DAO en étroite collaboration avec ses équipes et, après une première évaluation, nous répondrons spécifiquement à leurs défis. Le recensement et l'analyse

« Les expériences négatives vécues durant l'enfance, telles que les abus, la violence ou la négligence, peuvent avoir des conséquences psychologiques, sociales et sanitaires importantes à long terme. Les concepts de protection servent à réduire ces risques à un stade précoce et à protéger les enfants. »

Jacqueline Sidler
Responsable du domaine Programmes de prévention

des risques dans les maisons d'accueil pour femmes ont permis de définir les risques, les mesures et les ressources et de les assigner aux domaines d'action. Dans un deuxième temps, les outils seront définis et introduits dans les différentes maisons d'accueil pour femmes. Nous sommes très heureux de pouvoir accompagner la DAO dans ce projet et de la soutenir avec notre expertise.

Formation continue sur la détection précoce de la violence

La protection commence dès avant la naissance. Nous avons pu former des professionnel·le·s de la santé et de la petite enfance lors de huit réunions visant à faciliter la détection précoce et savoir que faire dans les cas de violence domestique. Les enfants à naître et les bébés sont particulièrement vulnérables en cas de violence domestique dont la survenance pendant la grossesse a de graves conséquences pour la mère et l'enfant. Une détection précoce des personnes concernées protège l'enfant (à naître) et la mère. Lors des ateliers et conférences, nos expertes ont expliqué ce que l'observation, la détection et l'action précoces pouvaient apporter à la mère et à l'enfant (à naître).



Jacqueline Sidler

Jacqueline Sidler
Responsable du
domaine Programmes
de prévention

La politique ouvre la voie

Lors de la session d'automne, le Conseil national a clairement approuvé la motion « Stratégies de protection pour la prévention des abus dans les organisations travaillant avec des enfants et des jeunes » (23.4191-23.4196). Protection de l'enfance Suisse avait fait campagne en faveur de son adoption au Parlement. Pour une adoption définitive, le Conseil des États doit encore l'approuver lors d'une prochaine session.



Formation continue en protection globale de l'enfant

Grâce à nos formations continues nous créons une passerelle entre la science et la pratique, directement pour protéger chaque enfant. Les formations continues apportent des connaissances approfondies, renforcent la motivation pour la prévention et apportent des compétences d'action concrètes pour les professionnel·le·s.

www.kinderschutz.ch/fr/offres/formation/formation-continue-specialistes



Les enfants ont besoin d'espaces sûrs pour les encourager et les protéger.

Protection de l'enfance Suisse en chiffres.

Bilan au 31.12.2024 en CHF

Actifs	2024	2023
Liquidités	4 605 797	8 365 926
Créances (livraisons et prestations)	115 551	5 620
Autres créances à court terme	206 970	165 073
Stocks	170 932	185 159
Compte de régularisation actifs	126 686	83 471
Actifs circulants	5 225 936	8 805 249
Immobilisations corporelles	48 047	51 863
Placements financiers	41 158 918	38 790 249
Actifs immobilisés	41 234 465	38 842 112
ACTIFS	46 460 401	47 647 361
Passifs		
Obligations à court terme	150 320	522 457
Compte de régularisation passifs	103 270	55 688
Capitaux étrangers à court terme	253 590	578 145
Capital des fonds	521 946	521 886
Fonds propres	50 000	50 000
Capital lié	45 634 865	46 497 330
Capital propre – capital de l'organisation	45 684 865	46 547 330
PASSIFS	46 460 401	47 647 361



Remarques concernant les comptes annuels

La présentation des comptes de Protection de l'enfance Suisse est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21.

L'organe de révision est la société Balmer-Etienne AG.

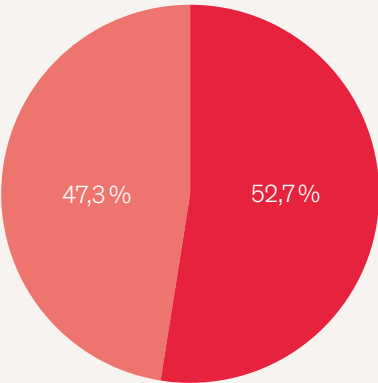
Compte d'exploitation 2024 en CHF

	2024	2023
Recettes de source privée	178 055	156 527
Recettes pouvoirs publics et institutions	105 496	33 269
Recettes issues de la vente	231 597	291 999
Recettes issues de prestations	95 933	34 227
Autres recettes	2 947	2 651
Variation de stocks	-14 227	26 183
Recettes d'exploitation	599 801	544 856
Dépenses directes occasionnées par les projets	-1 236 422	-1 549 106
Charges de personnel	-2 433 645	-2 500 463
Autres charges	-754 632	-638 046
Amortissements	-27 417	-26 709
Charges liées au fonctionnement	-4 452 116	-4 714 324
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	-3 852 315	-4 169 468
Charges financières	-1 745 043	1 860 946
Recettes financières	4 704 118	3 431 352
Résultat financier	2 959 075	1 570 406
RÉSULTAT ORDINAIRE	-893 240	-2 599 062
Revenus extraordinaires	30 835	4 841
Charges extraordinaires	0	-3 486
Résultat extraordinaire	30 835	1 355
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT MUTATION DES FONDS	-862 405	-2 597 707
Affectation capital des fonds	-5 004	-15 862
Utilisation capital des fonds	4 944	56 046
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT MUTATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	-862 465	-2 557 523
Utilisation du résultat		
Affectation du capital de l'organisation	862 465	2 557 523
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS MUTATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	0	0

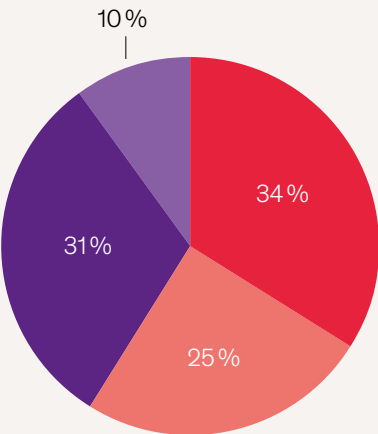
Protection de l'enfance Suisse en chiffres.

Protection de l'enfance Suisse a clôturé l'exercice avec un bon résultat, qui a dépassé les attentes initiales. Cela est dû principalement à l'évolution positive des placements de capitaux et à une gestion financière prévoyante. La large base de dons confirme la grande confiance accordée à notre travail et assure le soutien continu de nos projets. Afin d'assurer

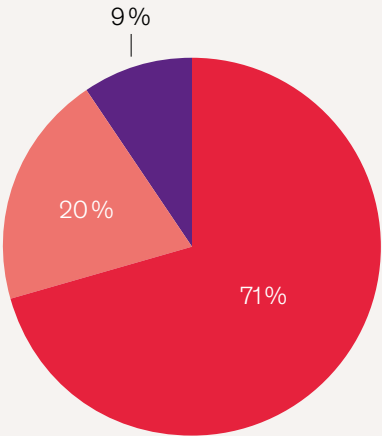
la stabilité financière à long terme de la fondation et de ses programmes, nous comptons sur une nouvelle augmentation des dons afin de pouvoir poursuivre durablement notre important travail.



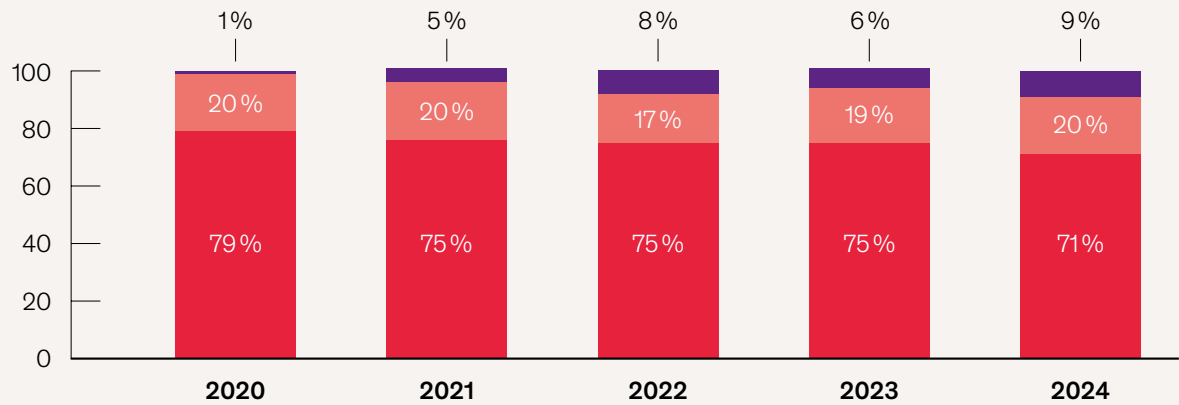
Recettes d'exploitation	CHF
Recettes issues des prestations, produits et publications	316 250
Recettes de sources privées et institutions	283 551
Total	599 801



Dépenses générées par les projets par thème	CHF
Protection de l'enfance en général	876 023
Violence sexuelle	658 657
Éducation sans violence	810 022
Protection dans la petite enfance	264 314
Total	2 609 017



Dépenses générées par les projets et les prestations de services par thème	CHF
Dépenses générées par les projets et les prestations de services	3 154 117
Charges administratives	885 519
Collecte de fonds	412 481
Total	4 452 116



- Dépenses générées par les projets et les prestations de services
- Charges administratives
- Collecte de fonds

Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnel·le·s et aux responsables de l'éducation, à des actrices et acteurs politiques, à des organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.

Au sein du secrétariat général, 22 collaboratrices et collaborateurs (16 équivalents temps plein) s'engagent pour une Suisse favorable aux enfants.

Merci

Ensemble pour la protection des enfants.

Notre engagement en faveur des enfants en Suisse n'est possible que grâce à nos donatrices et donateurs. Votre soutien nous permet de développer de nouvelles offres de prévention, de constituer des réseaux avec des milieux spécialisés et de prendre position en politique. Protection de l'enfance Suisse peut, avec des offres de sensibilisation, s'adresser aux parents et aux titulaires de l'autorité parentale et leur donner des idées pour la vie familiale quotidienne. Merci de vous engager avec nous pour protéger les enfants en Suisse.

Le conseil de fondation

Yvonne Feri (présidente)
Andreas Dvorak (vice-président)
Monika von Fellenberg
Simone Müller
Beat Reichlin
Marie Schäfer
Markus Wicki

Le secrétariat général

Regula Bernhard Hug
Équipe de Protection de l'enfance Suisse



Impressum

Éditeur
Protection de l'enfance Suisse
Schlösslistrasse 9a
3008 Berne
www.protectionenfance.ch

Responsable de la rédaction
Protection de l'enfance Suisse

Conception graphique et réalisation
Brink, www.brink.ch

Photos
Page de couverture : Ruben Ung, www.rubenung.ch
Pages 3, 7, 9, 17 : Protection de l'enfance Suisse
Page 8 : Christine Strub, www.christinestrub.ch
Page 11 : www.pexels.com

Relecture et traduction
Stämpfli Communication, www.staempfli.com
Translingua SA, www.translingua.ch/fr/

Impression
Funke Lettershop AG, www.funkelettershop.ch

Tirage
250 exemplaires en allemand
100 exemplaires en français
50 exemplaires en italien

Chaque don compte! protectionenfance.ch/dons

Avec votre don, vous apportez une contribution importante à la protection des enfants en Suisse contre la violence.

♥ Merci de votre soutien



Kinderschutz Schweiz
Protection de l'enfance Suisse
Protezione dell'infanzia Svizzera



Votre don soutient le travail de Protection de l'enfance Suisse.

Un grand merci

Compte de dons : PostFinance, 3030 Berne
IBAN : CH41 0900 0000 1628 2331 7
SWIFT : POFICHBEXXX

Don en ligne
www.protectionenfance.ch/dons



**Protéger les enfants.
Renforcer les enfants.**

**Nous sommes la voix
des enfants en Suisse.**

Protection de l'enfance Suisse
Schlösslistrasse 9a
3008 Berne

+41 31 384 29 29
www.protectionenfance.ch
info@protectionenfance.ch